

Cher Collègue,
Madame, Monsieur,

Le Service de Santé Mentale Le Méridien - APSY, le LAAP/UCL (Centre d'Anthropologie prospective), l'Ecole des Sciences politiques et sociales (PSAD/UCL) organisent, en collaboration avec Département d'Etudes et d'Actions Sociales de l'UMons, la neuvième édition du Certificat universitaire de formation continue :

« **Santé mentale en contexte social : Multiculturalité et précarité** »
<http://www.uclouvain.be/formation-continue-mentale>

Cette formation universitaire, d'une année, en groupe restreint, s'adresse à des professionnels (travailleurs sociaux, médecins et infirmiers, psychologues et psychiatres, anthropologues et sociologues, juristes, enseignants, éducateurs, animateurs...) et à des chercheurs, confrontés à l'interculturalité, la précarité, l'exil, la stigmatisation et l'exclusion sociale.

Le certificat développe des connaissances et des arts de faire socio-anthropologiques et cliniques. Il initie à d'autres représentations des maladies et des soins. Il éclaire les logiques et les styles de vie des jeunes et des familles issus des exils et des migrations, précarisés, aux prises avec des conduites à risque... Il porte sur les mondes sociaux de ces personnes, leurs itinéraires, les parcours de fragilisation de leur santé physique et mentale ; leurs points d'appui et supports sociaux.

Parallèlement, les participants réaliseront une enquête de terrain, auprès de personnes touchées par la précarité et/ou l'exil, sur une question qui les préoccupe. Des anthropologues animeront des ateliers méthodologiques et offriront un suivi personnalisé, de la conception à la réalisation de ces recherches.

Equipe enseignante :

E. Armanet (Méridien/Paris-Sorbonne), A. Artigas (LAAP/UCL), Nicolas Bernard (FUSL), M. Bochet (cinéaste), J.L. Brackelaire (UCL/LAAP/FUNDP), N. Burnay (UCL/LAAP/FUNDP) Ch. Burquel (Méridien), D. d'Ursel (UCL/Formediation asbl), J. Furtos (ORSPERE), P. Jamouille (UCL/UMons/Méridien), Willy Lahaye (UMons), P.-J. Laurent (UCL/LAAP), J. Mazzocchetti (UCL/LAAP), E. Messens (LBFMS), S. Mesturini (LAAP/UCL), J.-C. Métraux (Université de Lausanne), E. Messens (LBFMS), E. Nicolas (UCL/Diapason), X. Renders (UCL/PSP), D. Schurmans (Tadam asbl), O. Servais (UCL/LAAP), M. Singleton (UCL/LAAP), L. Sorgeloos (Méridien), F. Tirtiaux (Club Antonin Artaud) S. Tortolano (SSM de LLN/ Chapelle-aux-champs), N. Thomas (Méridien), L. Van Uffel (UMons/Lattitude Nord), F. Van Leuven (Centre Psychiatrique Saint-Bernard à Manage), A. Vanoeteren (SSM Ulysse), M. Verhoeven (UCL/GIRSEF), Ph.Vienne (UMons/ULB).

Modalités pratiques :

- Le certificat débute en janvier et s'achève en décembre
- Les candidatures doivent être introduites en ligne (date limite fin septembre) sur notre site : <http://www.uclouvain.be/formation-continue-mentale>.
- Les conditions d'accès au programme, ses contenus, méthodes, droits d'inscriptions sont détaillées sur le site.
- Les séminaires ont lieu au SSM Le Méridien (Bruxelles), tous les vendredis de 14h à 17h30 (congés scolaires et veilles de longs week-end exclus) et une matinée par mois.
- Le certificat équivaut à 15 crédits ECTS, valorisables à l'échelle européenne lors de la poursuite d'une autre formation universitaire. Il donne accès aux congés éducation.

Contacts : 0484/59.86.44, pascale.jamouille@uclouvain.be et 0486/43.21.05, emmanuel.nicolas@uclouvain.be (pour toutes demandes d'informations)

En vous remerciant de bien vouloir porter cette information à la connaissance de candidats potentiels dans votre entourage, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Les responsables du Certificat,

J.-L. Brackelaire, N. Burnay, Ch. Burquel, M. Goncalves, P. Jamouille, W. Lahaye, P.-J. Laurent, S. Mesturini, E. Nicolas, X. Renders, O. Servais, M. Singleton.